

Cet effet de l'Eucharistie est produit indépendamment de celui qui a lieu par suite des actes d'amour et de ferveur provoqués par la présence et l'action du Christ dans l'âme du communiant. Il est évident qu'à ce point de vue, l'Eucharistie a une puissance spéciale pour remettre les péchés véniels. C'est même, nous ne saurions trop le méditer, un des effets propres de ce sacrement et une des fins primaires de son institution (Tesnière, p. 525).

#### LES AUTRES SACREMENTS ET LE PÉCHÉ VÉNIEL

Nous croyons que cette pénitence virtuelle suffit pour la rémission des péchés véniels, lorsqu'elle est unie à la réception du Baptême, de la Pénitence, de l'Extrême-Onction, et même de tous les autres sacrements, car tous produisent la grâce *ex opere operato*, et partant ce mouvement de l'âme contraire au péché véniel.

#### LE SACRIFICE DE LA MESSE ET LE PÉCHÉ VÉNIEL

On sait que le sacrifice de la messe remet aussi les péchés soit véniels soit mortels, *ex opere operato*, mais médiatement seulement, c'est-à-dire en obtenant infailliblement les grâces actuelles pour provoquer un mouvement de l'âme qui les efface, si toutefois la volonté ne s'y oppose.

(à suivre)

X.

---

---

#### FEU MGR L.-D.-HENRI TÊTU

Décédé le 15 juin 1915

« J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre » etc., pourrais-je dire en empruntant les premiers mots de l'oraison funèbre de la duchesse Henriette d'Angleterre. C'est qu'il est déjà grand, le nombre de mes confrères du clergé à qui j'ai dû, en plusieurs décades d'années et par suite des circonstances diverses, adresser par écrit, ici ou là, le dernier hommage du souvenir. Mais, assurément, jamais je n'aurais pensé, l'autre semaine, que je serais si tôt appelé à fixer un peu dans ces pages la mémoire